



## EN BREF

- Le SYGESAVE lance deux appels à contributions pour améliorer la connaissance du territoire :

- Pour améliorer notre connaissance des inondations du territoire et ainsi les prévenir au mieux, nous sommes à la recherche d'images de crues et débordements ayant eu lieu sur les bassins versants de la Save et de ses affluents. Pour participer, vous pouvez contacter Flaurine POPEK, technicienne en charge de la prévention des inondations (06.07.66.92.21 / [f.popek@sygesave.fr](mailto:f.popek@sygesave.fr))

- Le SYGESAVE a été contacté par Roxelane CAKIR, chercheuse au CNRS, qui développe un outil de prévision de l'état des cours d'eau. Il se base sur la pluviométrie, l'occupation des sols et les analyses d'eau. Pour établir des projections réelles, nous recherchons des données pluviométriques sur le bassin versant de l'Aussou. Pour participer, vous pouvez contacter Fabien BOUTEIX, technicien en charge du projet (06.88.76.87.43 / [f.bouteix@sygesave.fr](mailto:f.bouteix@sygesave.fr))

## LA PHOTO DU MOIS

Deux crues ont eu lieu au cours des dernières semaines : les 11 et 12 décembre 2021 puis les 10, 11 et 12 janvier 2022.

*Ici, la crue du 11 janvier 2022 à Lombez (32)*



L'Isle-Jourdain (Save) - Hauteurs - 17/01/2022 10:04



Légende

— L'Isle-Jourdain (Save) — Crue du 9 juillet 1977 - 7.8 m  
— Crue du 11 juin 2000 - 6.75 m — Crue du 26 janvier 2014 - 6.66 m

## LE CHIFFRE DU MOIS

**6,57** : c'est la hauteur d'eau maximale atteinte lors de la crue du 11 janvier 2022 à L'Isle-Jourdain (32).

Pour comparaison, lors de la crue du 26 janvier 2014, une des crues de référence, le niveau d'eau a atteint 6,66 m.

## AGENDA

(SOUS RESERVE DES CONDITIONS SANITAIRES)

- **25 janvier** : Groupe technique SAGE Nests et Rivières de Gascogne sur les zones humides
- **2 février** : Journée mondiale des zones humides
- **2, 3 et 7 février** : Réunions post-crue avec les communes touchées par la crue de janvier 2022
- **7 février** : Réunion du bureau syndical
- **23 février** : Animation pour la journée mondiale des zones humides en collaboration avec l'ADASEA 32



## SOMMAIRE

- [Page 2](#) : Les vœux du Président

Article disponible sur le [site internet](#)

- [Page 3](#) : Un retour sur 2021

# Le Syndicat de gestion de la Save et de ses affluents

## LES VOEUX DU PRÉSIDENT

En 2021, grâce au travail qualifié de nos collaboratrices et collaborateurs administratifs et techniques, notre Programme d'Actions 2022-2026 a été validé par nos partenaires. Evitant l'intervention onéreuse d'un bureau d'étude, cette élaboration en interne a permis une appropriation commune des particularités de notre territoire et des nouveaux objectifs assignés aux structures gémapiennes. Seul le dossier de Déclaration d'Intérêt Général, document indispensable, reste en attente des décisions des trois préfetures dont nous dépendons. Nous espérons le voir aboutir au printemps prochain.

En 2022, nous mettrons en œuvre notre programme soutenu par Eau Grand Sud-Ouest, la Région Occitanie et les départements des Hautes-Pyrénées, de Haute-Garonne et du Gers : l'étude des systèmes d'endiguement, une action conjointe (riverains, élus, Chambres d'Agriculture) pour le

rétablissement du bon état du Cédât, la préservation de la biodiversité, la continuité écologique et l'entretien différencié de la ripisylve en lien avec les usagers, les Fédérations de Pêche et nos conseillers pour les Zones Humides (AREMIP, ADASEA 32, NEO). Nous poursuivrons notre contribution à l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Neste et Rivières de Gascogne. Nous resterons disponibles pour conseiller et accompagner les projets privés ou publics et poursuivrons les animations auprès des enfants.

Partenariat, mutualisation, communication accompagneront nos actions.

Respect et solidarité resteront nos valeurs.

Meilleurs vœux de bonheur et de santé !

*Jean-Luc DUPOUX, Président du SYGESAVE*

Le Président Jean-Luc DUPOUX, les membres du bureau et l'équipe du Syndicat de gestion de la Save et de ses affluents vous présentent leurs meilleurs vœux.

*Bonne année 2022*

# UN RETOUR SUR 2021

Le bilan du précédent Programme Pluriannuel de Gestion a été réalisé en 2020. L'année 2021 a permis l'élaboration du prochain programme d'actions qui se déclinera de 2022 à 2026 comme suit :

## Plan d'actions du SYGESAVE 2022-2026 (Compétence GEMAPI)

### Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) (Gestion des Milieux Aquatiques – GEMA)

- Sécurité des biens et des personnes (Actions GEMA)
- Fonctionnalités de la ripisylve
- Gestion du transport solide
- Création d'habitats aquatiques
- Actions transversales

### Pseudo Plan d'Actions et de Prévention des Inondations (Pseudo PAPI) (Prévention des Inondations – PI)

- Sécurité des biens et des personnes (Actions PI)
- Communiquer
- Surveiller, prévoir, alerter
- Réduire la vulnérabilité
- Réduire l'occurrence des inondations

Certaines actions ont débuté en 2021 :

- **Sécurité des biens et des personnes** : rédaction d'un document « cadre » ; consultation de bureaux d'études pour l'harmonisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), et des communes concernées par le risque inondation ; lancement de l'étude complémentaire sur les systèmes d'endiguement ; enlèvement sélectif des embâcles ; entretien de l'abords des ponts et du Canal de la Savère ;
- **Fonctionnalités de la ripisylve** : traitement des espèces invasives végétales (bâchage, fauchage, arrachage) ;
- **Transport sédimentaire** : réunions et projets en faveur de la lutte contre l'érosion des sols ;
- **Habitats aquatiques** : appui technique à l'aménagement des radiers de ponts pour rétablir la continuité piscicole ;
- **Actions transversales** : recherche des causes de dégradations des masses d'eau (suivi hydrologique, mesures de turbidité, suivi des écrevisses invasives) ; communication en milieu scolaire, péri-scolaire et grand public.

Les objectifs et les orientations pour 2022 ont été également définis :

- **Sécurité des biens et des personnes** : poursuite de l'action PCS auprès des communes ; étude de propagation de l'onde de crue ; recensement et pose de repères de crues et d'échelles limnimétriques ; poursuite de l'enlèvement des embâcles ; entretien des zones sensibles ;
- **Fonctionnalités de la ripisylve** : poursuite des opérations de lutte contre les espèces invasives ; partenariat avec le Conservatoire Botanique dans la lutte contre l'érable négundo ;
- **Transport sédimentaire** : traitement des atterrissements ; recharge sédimentaire ; création de seuils de fond ;
- **Habitats aquatiques** : opérations de renaturation ; opérations de fixation d'embâcles ; poursuite des acquisitions de parcelles en zone humide ; mise en oeuvre du Plan de Gestion de la Zone Humide de L'Isle-Jourdain ;
- **Actions transversales** : visites de chantier par les élus ; rédaction du guide du riverain et du guide des moulins ; réalisation d'un film présentant les actions du SYGESAVE.

## A VOIR, A LIRE, A DECOUVRIR...

- Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qu'est-ce que c'est ?
- Le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, qu'est-ce que c'est ?
- Pour en savoir plus sur les crues de notre territoire, le site Vigicrues

## SUIVEZ-NOUS



Profil [Facebook](#)  
Page [Facebook](#)



Page [Instagram](#)



[Site internet](#)

Pour [s'abonner](#) à notre newsletter  
Pour se [désabonner](#) de notre newsletter

### SYNDICAT DE GESTION DE LA SAVE ET DE SES AFFLUENTS

Secteur amont : Mairie annexe 31230 L'ISLE-EN-DODON - 05 61 94 09 54 / 06 88 76 87 43  
Secteur médian : La rente 32130 SAMATAN - 05 62 62 05 68 / 06 80 02 69 02 / 06 45 93 59 01  
Secteur aval : Rue du Parc 31530 LEVIGNAC - 05 61 85 83 10 / 06 07 66 92 21